

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°12-2026

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt six et le vingt mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 <u>Date convocation</u> 16/03/2026 <u>Date d'affichage</u> 16/03/2026	ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE, Lina POUGET, Jean-Claude ARNAUD, Marie-Hélène FRANCOIS, Sébastien MARTINEZ, Fabienne BONNAFÉ, Pierre ALBINET, Nicole TRÉMOLIÈRES, Dimitri BOUAT, Elodie TOQUEC, Paul MAJORAL
Secrétaire de séance : Dimitri BOUAT	

OBJET: Désignation d'un conseiller municipal délégué au CNAS

Conformément aux articles L191, L225 et L235 du Code électoral, il y a lieu de désigner des délégués locaux au Centre National d'Action Social pour le personnel des collectivités territoriales.

Sont proposées en qualité de déléguées au CNAS :

- Pour le collège des élus : Lina POUGET
- Pour le collège des agents : Maeva VASSET

Sont désignées en qualité correspondantes au CNAS :

- Comme correspondante titulaire : Florence TRIBOULAT
- Comme correspondante suppléante : Maeva VASSET

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, DÉSIGNE à l'UNANIMITÉ :

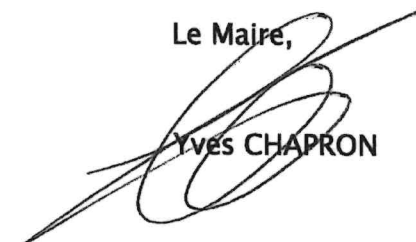
- Madame Lina POUGET, pour le collège des élus
- Madame Maeva VASSET, pour le collège des agents
- Madame Florence TRIBOULAT, comme correspondante titulaire
- Madame Maeva VASSET, comme correspondante suppléante

Le Secrétaire,


Dimitri BOUAT



Le Maire,


YVES CHAPRON